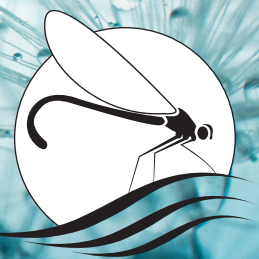


LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines - Secteur Alsace Centrale



MISSION EAU
zones pilotes

SOMMAIRE

- p.1** Actualités
- p.2** Nouvel état de la qualité des eaux souterraines
- p.3** Jardinage Naturel : conseils de saison par Eric Charton
- p.4** Programme local de la Semaine des Alternatives aux Pesticides

CONTACT :

Christine GUIONIE-Mission Eau
christine.guionie@sdea.fr
Secteur Alsace Centrale
Tél. 03 90 57 50 95

www.mission-eau-alsace.org



Facebook "Mission Eau Zones Pilotes"



ACTUALITÉS PRINTANIÈRES

ALSACE

16 AU 25 MARS

SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

11^{ème} édition alsacienne

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est et les syndicats d'eau porteurs

des Missions Eau vous proposent pour 2018 un nouveau programme, **grâce à l'implication et l'engouement de nombreuses communes et partenaires**, un grand merci à eux !

Conférences, ateliers, journées festives ... **de quoi susciter l'intérêt ou la curiosité pour les alternatives aux pesticides.**

Toutes les animations alsaciennes sont à retrouver sur le site des Missions Eau, et sur le site national de la manifestation : <http://www.semaine-sans-pesticides.fr/>

Le programme local est disponible en page 4. **Si vous souhaitez prendre part au relai de communication, des flyers sont disponibles**, n'hésitez pas à contacter la Mission eau.



EDIT'EAU



Fin 2017, l'association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace (APRONA) a présenté un nouvel état des lieux de la qualité des eaux souterraines en Alsace.

Cet inventaire, réalisé tous les 6 ans, a confirmé la pollution de la nappe phréatique d'Alsace et des aquifères du Sundgau, par les produits phytosanitaires. Sur près d'un tiers des points de mesure, les limites de qualité sont dépassées pour plusieurs molécules de pesticides.

Les actions réglementaires et volontaires pour préserver nos ressources en eau ont tout leur sens à la vue de cette dégradation de la qualité des eaux. **L'amélioration des pratiques en zone agricole et zone non agricole ainsi que les actions de sensibilisation à laquelle la Semaine des alternatives aux pesticides contribue, sont des leviers essentiels.** Les efforts de tous doivent être renforcés.

Gilbert LEININGER,
Président de la Mission Eau,
Vice président du SDEA

NAPPE RHÉNANE

2017

UN NOUVEL ETAT DES LIEUX DE LA QUALITÉ DE LA NAPPE PHRÉATIQUE

Le contexte et la méthodologie de l'étude

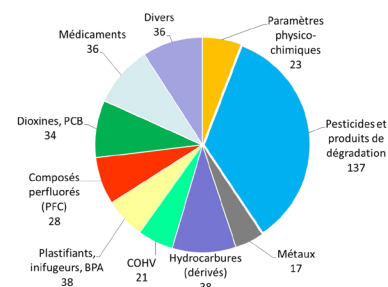
L'APRONA, en partenariat avec la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, a établi un **nouvel état des lieux de la qualité des eaux de la nappe phréatique d'Alsace et des aquifères du Sundgau**. Cette photographie, réalisée tous les 6 ans, permet de renforcer la connaissance des pollutions connues et émergentes.

Le projet **ERMES (Evolution de la Ressource et Monitoring des Eaux Souterraines)** s'inscrit dans la continuité des « inventaires généraux de la qualité des eaux souterraines » initiés en 1973. Ces derniers ont pris une dimension transfrontalière à partir de 1991.

Ce sont **près de 400 paramètres** qui ont été analysés en 2016 sur la partie alsacienne.

La campagne de prélèvements a été réalisée de mi-août à mi-octobre. **Le réseau de mesures alsacien 2016 comprend 825 ouvrages : 674 ouvrages sur la nappe d'Alsace et 151 dans les aquifères du Sundgau.** Il

est constitué de captages d'eau potable, de puits agricoles, de piézomètres de surveillance, de puits incendies, d'ouvrages de particuliers et de sources. Au total, **près de 224 000 données** font l'objet d'un processus de validation et de contrôle avant leur exploitation statistique et cartographique.

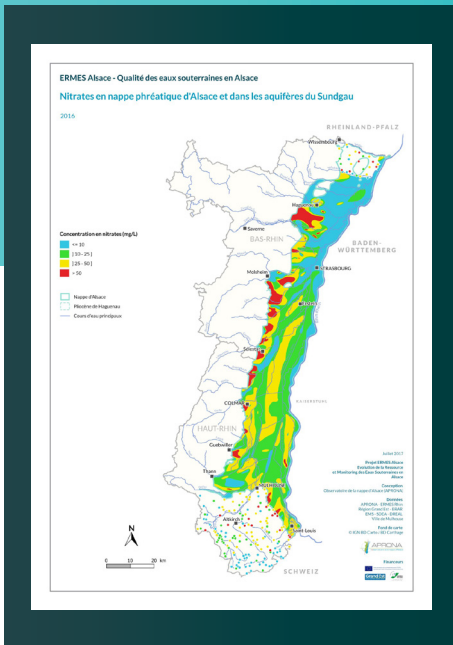


Ensemble, protégeons l'eau en Alsace ! 1

ERMES

NOUVEL ETAT DES LIEUX DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Les premiers résultats 2016 rendus publics le 30 novembre 2017 par l'APRONA concernent les pesticides et les nitrates car il s'agit des deux premiers facteurs déclassant de la qualité de l'eau en Alsace.



Le saviez-vous ?

Les données, les cartes 2016 et la brochure de novembre 2017 sont téléchargeables sur le portail de l'observatoire de l'eau : www.aprona.net/FR/ermes-rhin/presentation-ermes-rhin.html.

Les données acquises à l'échelle du Rhin supérieur et portant sur 170 paramètres communs seront publiées en novembre 2018 dans le cadre du programme ERMES-Rhin/Rhein (INTER-REG V) (www.ermes-rhin.eu).

LES NITRATES

Ce nouvel état des lieux met en avant une stabilisation de la pollution aux nitrates sur la nappe phréatique d'Alsace et sur les aquifères du Sundgau.

La cartographie 2016 des pollutions aux nitrates confirme les secteurs à enjeux identifiés en 2003 puis en 2009, à savoir, la zone de bordure ouest de la nappe phréatique d'Alsace (entre la Doller et la Zorn et le Fossé de Sierentz au sud-est de Mulhouse) et sur les aquifères du Sundgau, le triangle de Mulhouse, Altkirch, Saint-Louis.

Les actions mises en œuvre ont permis une stabilisation des teneurs mais pas encore une inflexion de la tendance générale. Aujourd'hui, les objectifs sont de tendre vers une meilleure qualité des eaux de la nappe phréatique d'Alsace, ces derniers étant fixés réglementairement par la directive cadre sur l'eau et le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Rhin-Meuse (SDAGE).

LES PESTICIDES

La liste des molécules suivies a fait l'objet en 2016 d'un travail d'actualisation. De 43 substances recherchées en 2009, les recherches sont passées à 137 substances en 2016.

Les résultats confirment une pollution de la nappe phréatique d'Alsace et des aquifères du Sundgau avec la présence d'une grande diversité de molécules (70 % des molécules analysées ont été quantifiées).

En 2016, 28,5 % des points de la nappe phréatique d'Alsace et 39,7 % des points des aquifères du Sundgau dépassent les limites de qualité pour les pesticides. La contamination concerne principalement le Haut-Rhin, la bordure ouest de la nappe au niveau de Molsheim et au nord de la Zorn, secteurs plus concernés par les cultures de maïs et de betteraves sucrières. Les 10 molécules les plus quantifiées sont des molécules herbicides interdites et leurs métabolites (atrazine et simazine) puis 3 herbicides utilisés sur maïs et betteraves sucrières et enfin 2 molécules interdites liées, pour l'une, à une pollution d'une usine de production de pesticides dans le secteur de Cernay et pour l'autre, à une molécule interdite en usage

agricole depuis 2003 et non agricole depuis 2002 mais encore utilisée comme anti-fongique dans les peintures de façades.

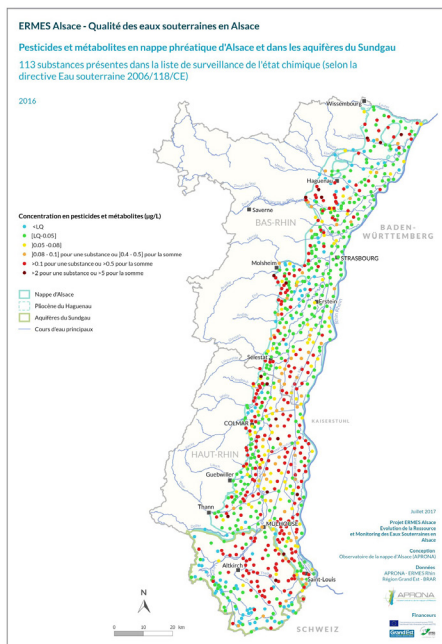
Une incertitude importante réside encore dans les seuils réglementaires des métabolites (molécules de dégradation des substances actives de pesticides) qui sont détectés à des taux supérieurs à 0,1 µg/l dans 61,2 % des points de la nappe phréatique d'Alsace. Les molécules les plus quantifiées concernent les herbicides utilisés sur maïs et la betterave sucrière et deux molécules interdites (herbicide maïs et fongicide pommier).

La comparaison des teneurs mesurées en 2009 et 2016 pour les 43 molécules communes révèle une légère augmentation de 2 % du nombre de dépassements de la limite de qualité au regard des critères de potabilité sur la nappe phréatique d'Alsace.

Concernant les ventes de pesticides, elles sont stables de 2008 à 2016. Néanmoins, celles du S-métolachlore et de la diméthénamide ont doublé depuis 2008 et celles du glyphosate ont augmenté. Le S-métolachlore est notamment utilisé pour le désherbage du maïs et de la betterave sucrière suite à l'interdiction de l'atrazine et de l'alachlore. La molécule mère et ses métabolites sont nettement retrouvés dans les eaux. Le même constat est fait, dans une moindre mesure, pour trois autres herbicides: le nicosulfuron, la bentazone (herbicides maïs) et la chloridazone (herbicide betteraves sucrières)

ET ENSUITE?

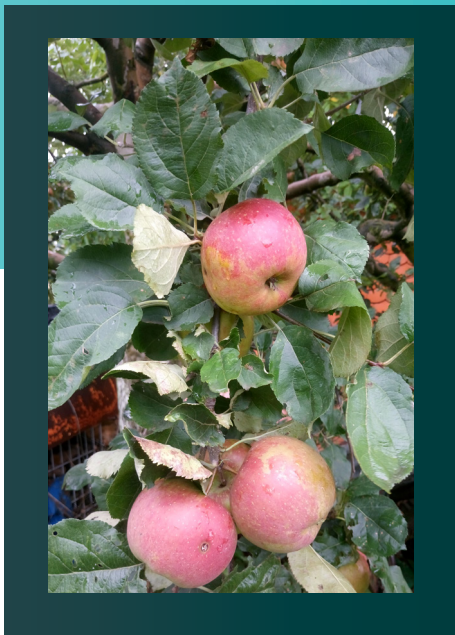
L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est (représentant également la Direction Départementale des Territoires et la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et la Forêt) et la Chambre d'agriculture Alsace s'engagent à travailler conjointement afin de définir les priorités d'actions pour l'année 2018 en vue d'inverser cette tendance.



cartes des pesticides

JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

JARDINIERS, CASSIS ET POMMES !



Les fruits sont les incontournables des jardins nourriciers. Souvent, la place manque pour les arbres fruitiers vigoureux que sont les cerisiers, pruniers ou noyers !

■ CHOISIR LES FRUITS

Le choix est immense et peut **contenter toutes les surfaces de jardin, et les goûts** et les différents styles de jardinage !

Les espèces à fruits, ce sont aussi :

- des plantes vivaces de **très faible volume** : fraises, cassis, groseilles, framboises...
- des **lianes ou de très longs rameaux** : kiwis, mûres, raisins...
- des **formes nanisantes** grâce à des porte-greffes faibles : poires, pommes...
- des plantes de **haies champêtres** : noisettes, baies de sureaux, amélanthes...
- des **plantes annuelles** : tomates, aubergines, poivrons, courgettes, melons, concombres, courges, haricots, petits-pois, fèves...

■ UNE BALADE DES ESPACES NATURELS AU JARDIN !

Le jardinier doit avant tout imaginer son jardin non plus comme une surface mais comme **un volume à planter. Il doit respecter impérativement les distances de plantation pour éviter toute concurrence spatiale entre les plantes** : l'ombre et la lumière sont des facteurs importants.

Dans les espaces naturels, les promeneurs observent une succession écologique avec plusieurs étages :

- **le supérieur** avec les arbres,
- **l'intermédiaire** avec les arbustes et les arbrisseaux,
- **l'inférieur** avec les plantes annuelles ou vivaces de la prairie.

Au jardin de fruits, le jardinier doit s'inspirer de ce modèle très productif !

Pour un petit jardin, une haie fruitière (pommier, poirier) ou des petits fruits palissés sur 1,80 m (framboisier non-remontant, ronce, actinidia...), une ligne de petits fruits (groseillier, framboisier remontant...) puis une plate-bande de fraisiers (remontants et non-remontants) se succèdent.

Avec une exposition « plein soleil », les plantes vivaces peuvent être remplacées en partie sur **le rang par des plantes annuelles** (pieds de tomates, d'aubergines ou de poivrons, haricots à rames) et ceci en respectant les hauteurs.

Dans un plus grand jardin, cette succession fruitière peut commencer par des arbres fruitiers plus vigoureux (pommier, poirier, cerisier, prunier, poirier) et ceci tout en respectant le besoin de soleil de chaque espèce. Des courges peuvent cheminer à leurs pieds (potiron, courges coureuses...).

■ QUELQUES CONSEILS POUR LES PETITS FRUITS !

Avant de planter ces arbrisseaux, **le sol est décompacté sur le rang** (0,50 m en largeur et profondeur) ou à l'emplacement des plantations.

La distance doit être respectée entre les individus:

- **framboise** : 0,50 m avec palissage,
- **cassis, casseille et groseille** : de 1 à 2 m selon la vigueur,
- **mûre ou autres croisements** : 3 à 4 m avec palissage sur 4 fils.

Du compost mûr ou de la corne broyée peuvent être rajoutés dans le trou de plantation. Un paillage de broyat de bois ou de feuilles mortes est déposé au pied et est complété toute l'année (comme une litière forestière). L'apport est de 10 cm pour la plupart des espèces et de 20 à 40 cm de feuilles mortes ou de paille pour les framboisiers.

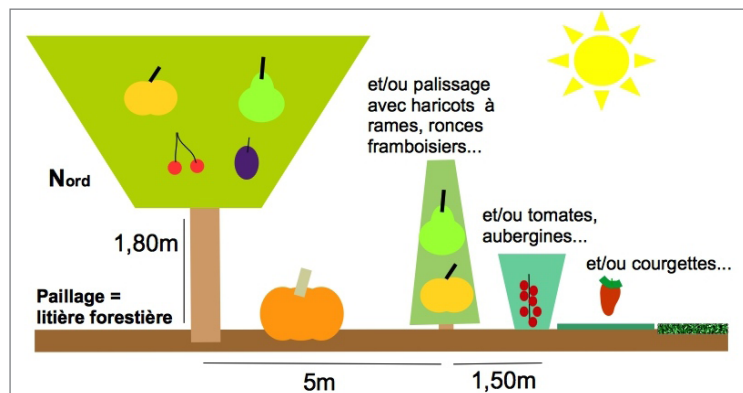
- **Les fraisiers** : tous les 0,30 à 0,50 m.

Le sol est recouvert d'un paillage de feuilles mortes complété d'aiguilles de pin ou de sapin (action anti-limaces et limitant la pourriture des fruits). Les variétés remontantes se plantent jusqu'en mars ; les non-remontantes d'août à octobre.



Sous les tropiques, les plantes grimpantes comestibles grimpent le long des arbres fruitiers car l'intensité de la lumière est très importante.

En Alsace, la concurrence pour la lumière est telle **qu'une espèce prendra le pas sur l'autre** qui fructifiera peu voire pas du tout.



SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES EN ALSACE

PROGRAMME LOCAL



BALADES / VISITES

■ De la ferme à vos assiettes

avec J.F. Dusard de la Maison de la nature du ried et d'Alsace centrale

Poulets, veaux, vaches et cochons ; tout ce petit monde au sein d'un élevage familial. Vous visiterez l'exploitation, guidé par l'agriculteur qui expliquera sa manière d'élever ses animaux tout en protégeant la nappe phréatique. Visite clôturée par une dégustation de différents produits sauvages et cultivés !

Vendredi 23 mars. 17h30-20h
Witternheim

Lieu de RV précisé au 06 03 78 74 14

■ Balade Viticulture et biodiversité

avec J.F. Dusard

Partez avec les viticulteurs à la découverte de leurs pratiques et de la biodiversité de leur vignoble. Animation Découverte sensible dans la Nature proposée aux enfants. Balade suivie d'une dégustation de vin et de tapas.

Samedi 24 mars. 15 h

RV au domaine Heywang
7 rue Principale, Heiligenstein



■ Balade contée musicale La bal(l)ade potagère

avec Lisa Käuffert et Contesse Luciole

Bientôt le printemps, la nature se réveille ! Il est temps d'aller voir les bacs potagers de Dambach... Marchons de bac en bac pour écouter une histoire au son de la cornemuse. À suivre en famille !

Dimanche 18 mars. 15 h

Départ place du Marché, Dambach-la-Ville.
Repli salle de la Laube en cas de pluie.

CINÉ - DEBAT

■ Futur d'espoir

Film de Guillaume Thébault, en présence du réalisateur.

Au travers d'une quinzaine d'interviews, un adolescent de 17 ans se questionne sur le monde et construit sa propre opinion sur l'agriculture.

Lundi 19 mars. 20 h 30

Cinéma Amitié, rue JP Bapst, Erstein

■ 0 phyto, 100% bio

Film de Guillaume Bodin

Discrètement, des élus locaux, techniciens, cuisiniers créent des potagers municipaux, introduisent la bio dans les cantines scolaires, laissent pousser les herbes folles, etc.

- Mardi 20 mars. 20 h

Cinéma Select, 48 rue du Président Poincaré, Selestat

- Vendredi 30 mars. 20 h

Cinéma Adalric - rue Athic, Obernai

■ Les moissons du futur

Film de Marie Monique robin

Un autre modèle agricole et commercial, innovant et productif, a déjà fait ses preuves en restituant aux paysans un rôle clé.

Vendredi 23 mars. 20 h

Maison des associations
9 rue Principale, Mussig

COLLECTES DE PESTICIDES

■ Collecte gratuite de produits phytosanitaires non utilisés et conseils pour s'en passer

par le SMICTOM d'Alsace Centrale, avec Éric Charton, conseiller en jardinage naturel.

Exclusivement réservées aux particuliers habitant en Centre Alsace.

Vendredi 23 mars.

14h-17h. Déchèterie, Barr.

CONFÉRENCE

■ Cultivez vos fruits, naturellement

avec Éric Charton

Mercredi 28 mars. 20h.

salle polyvalente, Wittisheim

Zooms

LOT'EAU

Loto spécial jardinage naturel

Vendredi 16 mars 2018 à partir de 20h.
Salle de la maison des associations, Hilsenheim.

Le loto sera animé par Eric charton qui proposera tout au long de la soirée un quizz sur le jardinage.

Lots en lien avec le jardinage et les producteurs locaux. Récupération des cartons dès 19h30. Réserve possible au 03.88.74.84.13
Prix carton : 1€ le carton, pour 10 achetés le 11€ gratuit. Petite restauration.

Soirée organisée par le SDEA, le SMICTOM d'Alsace Centrale et l'ACJCA.

Soutien de la Fondation Kronenbourg

La **Fondation Kronenbourg** organise le mécénat de l'Entreprise Kronenbourg depuis 1996.

La Fondation Kronenbourg, pilier de la politique de développement durable de l'Entreprise Kronenbourg, soutient des initiatives locales qui contribuent à protéger l'environnement, en particulier l'eau.

Cette année, la Fondation Kronenbourg participe au **soutien de la Semaine des alternatives aux pesticides**, véritable reflet de la coopération active entre organismes et associations agissant pour la préservation des ressources en eau.

La Fondation en quelques chiffres :

- 22 ans d'existence
- 600 projets soutenus
- 4 millions d'euros de dons
- 2 400 emplois favorisés
- 550 salariés Kronenbourg investis



Animations organisées par :

ACJCA, Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale, Nature et vie, Damb'nature, Canopt'erre, ECE, unter um baum, PETR, Wittisheim.

LA LETTRE DE L'EAU

n°22 Mars 2018

Édition trimestrielle diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACT :

Christine GUIONIE
Mission Eau SDEA
christine.guionie@sdea.fr /
Tél. 03 90 57 50 95
Secteur Alsace Centrale
www.mission-eau-alsace.org

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Alsace Centrale
4 rue d'Espagne, 67230 Benfeld
Directeur de la publication : Franck Hufschmitt

Conception - rédaction : Missions Eau, E. Charton
Photos : Missions eau, E. Charton, Polo graphiste, A. Gessat et C. Creutz
Impression : Ott imprimeur - Wasselone
Tirage : 12 000 exemplaires / ISSN 2270-1656



Merci aux partenaires financiers de la Mission Eau : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Région Alsace, SDEA (périmètre Ill au vignoble, Ried de Marckolsheim), Barr.

